

LE TERRITOIRE SURINSULAIRE JAPONAIS - APPROCHE GEOPOLITIQUE -

Philippe PELLETIER

Institut d'Asie Orientale - Université de Lyon II

Le Japon offre l'image d'une homogénéité sociale et culturelle si grande, d'une force économique et politique si unie, qu'il semble difficile de concevoir que son espace puisse être topographiquement émietté, morcelé, dispersé en plusieurs centaines d'îles. D'ailleurs, si l'on parle en français "des Iles Britanniques" ou "des Antilles", on ne dit pratiquement jamais "les Iles Japonaises", et d'aucuns évoquent même "l'île absolue"¹. Certes le pluriel convient bien à ces ensembles insulaires du Monde qui connaissent une certaine diversité politique, mais le singulier systématiquement utilisé pour le Japon laisse sous-entendre que celui-ci ne forme territorialement qu'un seul ensemble, dans le présent comme dans le passé. Or l'histoire et la géographie sont ici plus complexes. S'interroger sur la constitution territoriale du Japon revient alors à s'interroger sur l'insularité au Japon.

Îles, "frontières naturelles" et précocité de l'Etat-nation : de fausses évidences

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, et malgré l'importance de ces îles que l'on devine, il y a peu de travaux japonais, et a fortiori étrangers, qui portent sur l'insularité : premier paradoxe. Les géographes eux-mêmes ne se sont que très peu penchés sur la question, la laissant à quelques rares anthropologues, ethnologues ou sociologues. Les traités de géographie sur le Japon, japonais ou étranger, s'ouvrent pourtant de façon presque invariable sur le constat classique : le Japon est composé de quatre grandes îles. Mais au-delà de cette évocation, ce sera tout ! On ne trouve pratiquement rien sur les autres îles, leur nombre, leur position, leur rôle, l'identité réelle qui est ainsi donnée à l'ensemble. Hormis quelques allusions rapides sur le fameux mais pas vraiment décrypté "sentiment insulaire" (*shimaguni konjô*), sentiment que tous les Japonais sont censés partager, il n'y aura pas grand-chose d'autre à savoir, ou presque.

Symétriquement, ce paradoxe en rencontre un autre, à savoir l'affirmation selon laquelle l'insularité est directement, et précocement, à l'origine de l'unité nationale japonaise. Cette thèse qui porte le nom de *shimaguni-ron*, ou "théorie du pays insulaire" est maintes et maintes fois

1. De Beauce, Thierry, 1979, *L'île absolue - Essai sur le Japon*, Olivier Orban, 212 p.

répétée aussi bien au Japon qu'à l'étranger. C'est un second paradoxe car la "théorie du pays insulaire" véhicule deux sous-principes qui soulèvent pour le moins des questions. La relation directe qui est établie entre "insularité" et "Etat-nation" ("Etat" et "nation" étant généralement confondus, mais c'est encore un autre débat), d'une part, pose bien le problème, d'autre part, du "déterminisme géographique" ou, plus exactement, du "déterminisme géopolitique" : en quoi un espace détermine-t-il la constitution d'un Etat, d'une nation ? Vieille question essentielle des anciennes écoles de géopolitique, et notamment de la *Geopolitik* allemande, qu'il ne faut pas esquiver sous peine de tronquer l'argumentation.

L'affirmation du caractère précoce au Japon de cette relation insularité-création de l'Etat-nation renvoie davantage aux discours nationalistes, pour ne pas dire chauvins, dans la mesure où ceux qui la répètent à l'envi cherchent à s'en glorifier : le Japon serait historiquement tout aussi mûr que les pays occidentaux, tout aussi rapide dans son processus de civilisation, malgré son isolement supposé, tout aussi fort sinon plus car il aurait franchi cet obstacle. Cette double force - précocité, endogénèse - est alors associée au principe d'indépendance. Le Japon est la première nation en Asie qui a réalisé cette indépendance, et qui a compris qu'elle était essentielle, qu'elle devait être préservée face aux impérialismes occidentaux². Cela lui donne donc la mission, sinon le droit, de libérer l'Asie - pour les pays asiatiques eux-mêmes mais aussi pour assurer la propre indépendance du Japon - et/ou d'exporter son modèle de civilisation : discours qui sous-tendit l'expansion militariste en Asie avant 1945, et que l'on peut retrouver d'une autre façon de nos jours. Pourtant, la "théorie du pays insulaire" n'est pas sérieusement étayée, ni même directement décrite. Les phénomènes invoqués semblent si pétris d'évidence – une île est une île, n'est-ce pas ? – qu'il paraît pour beaucoup inutile de les détailler.

Cela conduit également à reposer la fameuse question des frontières dites naturelles, qui semblent si évidentes dans le cas du Japon avec les îles et les détroits. Il est d'ailleurs pour le moins révélateur que cette notion n'apparaît pratiquement pas dans le discours japonais, y compris dans le discours géographique. Le fait semble en effet tellement aller de soi que l'idée même de "naturel" pour des frontières paraît redondant, pléonastique. La frontière au Japon serait donc par définition naturelle et logique. Pourtant, au Japon comme ailleurs, la frontière est un produit de l'histoire, même si elle s'appuie sur un dispositif géophysique. Celui-ci n'est qu'un facteur déterminant parmi d'autres. Ainsi, de l'Antiquité à l'ère moderne en passant par le Moyen-Age, les limites politico-culturelles du "Japon" – étant entendu que le nom et la conception même de ce "Japon" ne doivent pas être anachroniquement fixés et que cela aussi s'élabore lentement au cours des siècles – ne se mettent que progressivement en place, avec des certitudes surinsulaires (Sado, Izu, Iki, Amagusa), des variations (Tsushima, Ryûkyû)

2. Cf. la description qu'en fait le philosophe contemporain Karatani Kojin, *in* : Rieu, Alain-Marc, 1994, "Tôkyô, 1994 - Le Japon et la question de la modernité", *Ebisu*, n° 6, juillet-septembre, p. 46-73.

et des incertitudes (Ezo/Hokkaidô). L'historien américain David Howell nous rappelle fort justement à propos de Hokkaidô que toute l'histoire de l'île "démontre avec la supposition qu'elle est et qu'elle a toujours été le front pionnier (*frontier*) septentrional du Japon, ce qui fausse nécessairement, même par inadvertance, le processus par lequel l'île et ses habitants ont été absorbés par les politiques japonaises. L'image dominante de Hokkaidô comme front pionnier a, en effet, été surimposée par l'Etat Meiji et ses politiques coloniales"³. Un regard sur la souveraineté mal définie de l'île avant Meiji et sur son économie met au contraire en évidence la continuité des processus internes d'occupation de l'espace par les anciens habitants, qu'ils soient *Wajin* (= venant du Japon) ou *Ainu*, caractérisée par un développement proto-industriel et pré-capitaliste des activités halieutiques.

On touche là directement au géopolitique. Un tel silence, une telle omission d'un côté (on oublie les petites îles), un tel raccourcissement, une telle détermination de l'autre (on considère le Japon comme une seule île-nation) ne peuvent qu'obéir à une sociodicée, pour reprendre la terminologie de Bourdieu. Autrement dit, ces deux propositions, relativement opposées mais connexes dans leur caricature, unies dans un même mouvement de simplification, correspondent à une pression culturelle, idéologique et politique. Cette pression, qu'elle soit consciente ou inconsciente, est bien d'ordre géopolitique dans la mesure où elle renvoie à une équation spatiale, extrêmement forte, la géopolitique étant entendu non pas comme une vague spatialisation des rapports internationaux mais bien comme l'analyse des interrelations entre un appareil politique et son environnement géographique, y compris des discours et des pratiques qui les accompagnent.

La périphérie surinsulaire

On a par ailleurs coutume de dire que le Japon est petit, qu'il manque d'espace, de même qu'il manque de matières premières, assertions qui débouchent sur l'argumentaire du "miracle" qu'il aurait accompli en s'industrialisant. La vision d'un "Japon petit" oublie en fait que, grâce à son insularité, le pays dispose d'un espace maritime à la fois vaste et riche. Le plateau continental (la surface maritime inférieure à 200 m de profondeur, soit 440 000 km²) équivaut à plus d'une fois la surface terrestre du pays (377 737 km²) et la délimitation en ZEE (zone des 200 milles) multiplie celle-ci par douze, soit plus de 4,5 millions de km². Du 50^{ème} rang mondial en surface terrestre, le Japon arrive donc au 6^{ème} rang mondial en surface totale. Autrement dit, il s'agit d'un grand pays, et ce n'est pas une surprise si c'est aussi une grande puissance.

L'halieutique joue dans ce cadre un rôle déterminant. Contribuant largement à l'alimentation des Japonais, c'est un atout historico-géographique de première importance. Elle procure une économie d'espace

3. Howell, David L., 1995, *Capitalism from within - Economy, Society and the State in a Japanese Fishery*, University of California Press, 252 p.

terrestre considérable, d'autant que la surface agricole utile est réduite (même si celle-ci est loin d'être complètement exploitée : 5,124 millions d'hectares en 1993, pour 7 millions de disponibles). Rien que sur le plan alimentaire, il faudrait, d'après certains calculs, multiplier les surfaces cultivées par deux pour obtenir l'équivalent des protéines animales qui sont fournies par la mer. Or la moitié de la pêche japonaise provient actuellement de la ZEE du pays, c'est-à-dire d'une sphère qui doit son extension spatiale à la présence des "îles éloignées", les *ritô*. Ces îles, au nombre de 430 habitées de nos jours, représentent à peine 1 % de la population du Japon et 5 % de sa surface terrestre, mais elles agrandissent considérablement le territoire japonais.

Outre le fait que l'halieutique se soit merveilleusement combinée avec l'utilisation d'une riziculture irriguée particulièrement intensive, donnant la priorité à une maximisation sur place du travail et du capital au lieu d'une extension dans l'espace terrestre, la couronne maritimo-insulaire a permis au Japon d'évoluer comme un monde en soi. Au centre, un bloc de trois grandes îles, Hondo, Shikoku et Kyûshû, puis de quatre après la colonisation récente de Hokkaidô, constitue le cœur du pays, le pivot du binôme plaine rizicole irriguée/montagne boisée, et la clef de voûte socio-politique d'un Etat de plus en plus centralisé avec ses normes socio-culturelles dominantes. Autour, une pléiade d'îles, plutôt petites, plus ou moins éloignées, qui furent tantôt intégrées, tantôt marginalisées par le système socio-spatial du bloc insulaire central dominant : c'est la périphérie surinsulaire. La surinsularité est "l'insularité au carré", caractérisant les îles des îles, dédoublant tous les phénomènes propres aux îles (isolement, éloignement, accessibilité, endémie, endogénie, maritimité, fermeture-ouverture).

Les relations des "îles éloignées" avec le bloc "central-insulaire" suivent le schéma de l'équilibre relatif, sur le modèle centre-périphérie. Au cours des siècles, elles ont accueilli des fonctions économiques spécialisées, plus ou moins marginales par rapport à la norme rizicole dominante : cultures sur champs (canne à sucre dans les Ryûkyû; patate douce), salines, bois de camélias, élevage bovin ou chevalin. Elles ont joué le rôle de soupape sociale jusqu'au XX^e siècle, lieux de bagnes (exilés politiques dits *ryûjin*, communautés de parias *burakumin*, pêcheurs itinérants *ama* et autres gens de la mer), lieux de fuites (chrétiens pourchassés à partir du XVII^e siècle), ou encore lieux d'expérience sociale : première assemblée démocratique du Japon dans l'archipel Oki en 1868, communalisme surinsulaire à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e (Sado, Oki, Iki...), colonies utopiques en Hokkaidô, mouvements indépendantistes dans les archipels Amami et Okinawa...⁴.

Les îles éloignées forment une enveloppe intermédiaire entre l'espace national et l'espace étranger. Celles du Nord ont fait office de front pionnier, celles du Sud et de l'Ouest de marches-tampons. Sous la féodalité

4. Matsumoto, Ken'ichi, 1972, *Kotô kommyûn-ron* (Le communalisme insulaire). Tôkyô, Gendai Hyôron-sha, 346 p.

des Tokugawa, les seigneuries des Sô à Tsushima, des Shimazu dans les Ryûkyû et des Matsumae dans le sud d'Ezo/future Hokkaidô disposaient d'une certaine autonomie politique, économique et diplomatique-commerciale qui permettait de poursuivre des relations avec, respectivement, la Corée, la Chine et la Sibérie. Le Japon n'avait pas besoin du monde, il avait déjà son monde à lui, l'espace insulaire et surinsulaire, un monde en soi, vaste, plus ou moins docile.

Un développement historico-géographique semi-interne

On voit là toute la différence entre le Japon et l'Angleterre. Placés au cours du fameux "long XVI^e siècle" dans une situation politique (avec l'unification), technologique (les acquisitions de la Renaissance) et économique (le développement d'une économie de marché) similaire, les deux pays insulaires, placés en bordure d'un vaste continent tôt développé, ont choisi des voies différentes. Tandis que l'Angleterre et sa marine militaire ou marchande partaient à la conquête du Monde, le Japon restait replié sur lui-même alors qu'il avait la possibilité de s'étendre spatialement – et les tentatives annexionnistes de Hideyoshi en Corée qui guignait la Chine témoignent de certaines velléités politiques sur ce plan.

On a souvent dit, comme l'a fait à juste raison Augustin Berque, que c'est la propre dynamique internalisante de l'occupation japonaise de l'espace – via la riziculture intensive, le faible développement de l'élevage et le boisement des montagnes – qui explique ce phénomène, et c'est vrai⁵. Mais il faut y ajouter l'existence de cette périphérie surinsulaire sans laquelle les facteurs endogènes, internes au centre de l'archipel, seraient restés inopérants : les îles à la fois liens et frontières, sas d'entrées et de sorties, territoires d'autonomie politico-diplomatique relative, intermédiaires incontournables, espaces de marginalisations et d'intégrations. Le "choix historique de devenir terrien" (Berque) est plus exactement un "choix surinsulaire". Les propres conditions géophysiques qui se prêtaient à la construction d'une puissance maritime – étirement d'un archipel en latitude, diversité des côtes et de tous les mouillages possibles, abondance de bois pour les navires, ressources halieutiques palliant les déficits agricoles, utilisation de la régularité des vents et des courants – ont en fait concouru, par l'intermédiaire de la couronne surinsulaire, au propre repli, ou semi-repli, du Japon. Celui-ci n'en est pas moins resté une puissance, avec la conscience de l'être malgré la fausse image de petitesse et ses ambivalences possibles.

Certes, contrairement à l'archipel britannique qui fut envahi par les Romains puis par les Barbares, le Japon échappa, au moins dans son histoire connue, à des conquêtes étrangères, si l'on excepte le cas récent et particulier de l'occupation américaine après 1945. On peut bien entendu évoquer comme facteurs rédhibitoires à toute tentative d'invasion l'éloignement de l'archipel japonais vis-à-vis du continent, supérieur au Channel, la hardiesse

5. Berque, Augustin, 1982, *Vivre l'espace au Japon*, Paris, P.U.F., 226 p.

des courants marins, ou – version nationaliste des choses – la force des Japonais à résister aux menaces guerrières, grâce aux *kamikaze* si besoin fût. C'est ce que suggère, par exemple, l'historien Tanabe Eizō qui insiste sur le fait que :

"l'une des principales caractéristiques du Japon, qui le différencie de la plupart des pays du monde est qu'il n'a pas de "frontières communes" avec d'autres nations, qu'il occupe une position à l'écart au milieu des mers " et qui, face à l'objection sur l'Angleterre, répond "qu'il s'agit bien d'une île, mais qui n'est pas isolée"⁶.

Mais, outre la question de cette absence de "frontières communes" qui est totalement discutable ou ambiguë, car les îles et les détroits ont bel et bien joué le rôle de frontières communes, même non linéaires, il ne faut pas oublier d'incriminer aussi les propres tendances géopolitiques de la Chine qui, pour diverses raisons, ont toujours été marquées par l'obsession de garantir les frontières terrestres intérieures – que l'on songe seulement à la Grande Muraille. Et c'est seulement quand les puissances continentales non chinoises l'emportent, comme les Mongols contre lesquels fut précisément bâti la Muraille, ou quand le minerai d'argent du Cipango commence à devenir célèbre, que le danger d'invasion du Japon se fait sentir, ce qui fut le cas avec Khubilai au XII^e siècle, puis avec les Européens au XVI^e siècle.

Il faut insister sur la dialectique de cet espace qui fonctionne non seulement vis-à-vis du Japon central mais aussi vis-à-vis de l'Eurasie continentale : c'est une périphérie à la fois pour le Japon mais aussi pour la Chine et la Corée. Il faut souligner le fait que la politique isolationniste des époques pré-contemporaines fut menée en cascade ou parallèlement dans les trois pays, avec ses fenêtres, ses exceptions et ses isolats. Parler de "réclusion" japonaise seulement n'a pas de sens dans la mesure où c'est par rapport à un espace zonal (= "régional" = l'Asie orientale) et par rapport au Monde que cette géopolitique se situait.

Le développement japonais n'est donc pas exclusivement interne, mais plutôt semi-interne, d'où son dynamisme global, sa souplesse, sa force. La relativisation de la "fermeture géographique" au cours de la *pax Tokugawa* pose bien entendu des problèmes d'interprétations et modifie considérablement la sociodicée entretenue à ce sujet au Japon depuis longtemps⁷. L'expression même de *sakoku* qui désigne habituellement cette fermeture au cours de l'ère Edo, est en réalité relativement récente, du début du XIX^e siècle. La terminologie de *sakoku-rei* pour désigner les "édits de fermeture" de 1633-1639 est totalement anachronique, et en partie abusive. L'expression officielle de l'époque était celle de *kaikin* ("interdictions

6. Tanabe, Eizō, 1994, "Kaiyō minzoku setsu no "shi to shinjitsu"". Chûō Kōron, juillet, p. 174-184, traduit et publié par *Les Cahiers du Japon*, n° 63, printemps 1995, p. 57-63.

7. Toby, Ronald P., 1991, *State and Diplomacy in Early Modern Japan - Asia in the Development of the Tokugawa Bakufu*, Stanford U. P., 310 p.

maritimes", un terme emprunté aux Ming chinois) ou de *go-kinsei*, *go-genkin*, *go-kin* ("interdictions").

Malgré les travaux des historiens déjà cités, l'opinion sur cette période résumée par la célèbre sociologue Nakane Chie reste pourtant la plus répandue : "Une nation insulaire (...) complètement couverte par un seul système administratif", où, selon Oishi Shinzaburô, le commerce et les relations diplomatiques étaient fermement monopolisés par le pouvoir central⁸. A dire vrai, les tenants de l'ouverture, qu'ils soient libéraux japonais ou impérialistes étrangers, tout comme les tenants de la fermeture, qu'ils soient nationalistes japonais ou exotico-traditionalistes occidentaux, ont le même intérêt à maintenir la fiction d'une fermeture absolue qui justifie leurs positions : on ne peut pas ouvrir ce qui est déjà ouvert, de même que l'on ne peut pas parler de pureté japonaise héritée de l'isolement quand celui-ci était relatif.

Un peuple d'insulaires, pas de marins

Ce développement semi-interne peut sembler paradoxal pour un pays maritime. En fait, comme l'avait déjà souligné à plusieurs reprises Augustin Berque, les Japonais ne constituent pas un peuple de marins mais d'insulaires : différence parfois subtile mais essentielle, qui signifie bien entendu non pas que les Japonais méconnaissent la navigation mais que celle-ci reste en-deçà des potentialités que les conditions physiques sinon humaines du milieu peuvent susciter. Le Japon ne fut pas, et n'est pas, un empire maritime⁹. Les historiens japonais viennent de se re-pencher sur la question, avec des ouvrages aux titres aussi explicites que "Les Japonais détestent la mer" (*Nihonjin wa umi ga kirai*) comme celui qu'a publié Tanabe Eizô.

Rappelons ainsi que les tentatives d'invasion de la Corée par Toyotomi Hideyoshi à la fin du XVI^e siècle furent notamment anéanties par plusieurs batailles navales dans le détroit de Corée et la mer Jaune, où l'amiral coréen Yi Sun-sin (1545-1598) utilisa des navires bardés de ferrailles, les fameux "bateaux-tortues" considérés par certains spécialistes comme les premiers cuirassés de l'histoire mondiale. Ensuite, au cours de leur long shôgunat, les Tokugawa ont interdit la construction de navires capables de naviguer en haute mer, et l'ont limitée à un tonnage équivalent à cent tonnes (*sengokubune* ou bateaux d'une capacité de mille *koku*), conformément à leur politique de repli. La question est de savoir si, même sans cette interdiction, les Japonais auraient été capables de construire de grands vaisseaux. A en croire certains spécialistes, la réponse serait plutôt

8. Chie, Nakane, & Shinzaburô Oishi, éd., 1990, *Tokugawa Japan - The social and economic antecedents of Modern Japan*, Tôkyô, University of Tôkyô Press, 240 p.

9. Thème que j'ai abordé mais que je n'ai pas pu développer, faute de place, dans le volume "Japon" de la Géographie Universelle (Belin-Reclus, 1994), p. 315.

négative. Il n'en reste pas moins que les Japonais auraient parfaitement pu, avec l'arrivée des Européens, reprendre leurs techniques de navigation, comme ils l'avaient fait pour les armes à feu, la fabrication du verre, la stéréotomie ou l'exploitation des mines.

Les raisons de ce retard marin ne résident donc pas dans des facteurs techniques mais dans un ensemble de causes socio-politiques voire psychologiques. Pour reprendre l'argument central de l'historien Tanabe Eizô :

"la preuve la plus flagrante que les Japonais ne sont pas un peuple de marins réside dans la facilité avec laquelle ils se sont accomodés de cent ans d'isolement (...)".

L'historien ajoute qu'ils n'ont pas eu les mêmes désirs ou les mêmes envies que les Européens de prendre la mer pour découvrir ce qui se cachait de l'autre côté de l'horizon¹⁰. Mais la périphérie surinsulaire, avec ses îles parfois très éloignées, ses courants agités et ses vents forts, ne constituait-elle déjà pas un micro-horizon en soi ? Un bout du monde parfois redoutable ou mystérieux ? Les richesses en eau, en bois et, surtout, en argent n'ont-elles pas été les instruments qui ont favorisé le retrait du Japon hors du système tributaire chinois lors de la *pax Tokugawa*¹¹ ? N'ont-elles pas étanché *ipso facto* la soif de métal précieux qui avait jeté les Européens sur les mers du monde ?

Dans le domaine de la marine militaire récente, l'affirmation japonaise n'est pas évidente. Certes la marine impériale japonaise a remporté la bataille navale de Tsushima remportée contre les Russes en mai 1905 (connue en japonais sous le nom de *Nihonkai kaisen*, ou "bataille navale de la mer du Japon"). Mais la tâche de l'amiral Tôgô Heihachirô (1848-1934) fut très largement facilitée par le fait que, le port et la flotte de Vladivostok étant bloqués par les glaces, l'armada russe partie du Golfe de Finlande arrivait épuisée après un périple de 220 jours, via le cap de Bonne-Espérance puisque l'Angleterre, alors alliée du Japon, avait interdit son passage par le canal de Suez. La défaite de la marine japonaise au cours de la deuxième guerre mondiale a ensuite suscité, malgré l'envergure d'un amiral comme Yamamoto Isoroku (1884-1943), les critiques des rescapés de l'armée de terre qui se sont repliés sans combattre en 1945 et qui ne manquèrent pas de souligner les grossières erreurs tactiques ou stratégiques sur mer (Midway, la bataille des Philippines), tandis que le succès de Pearl Harbor reste militairement largement entaché par l'attitude problématique du gouvernement américain qui laissa faire malgré les informations dont il disposait, tout en sauvant ses porte-avions. La vieille rivalité qui a opposé les deux corps d'armes – l'orientation méridionale et océanique de la guerre fut

10. Tanabe, Eizô, 1994, *op. cit.*

11. Flynn, Dennis O., & Arturo GIRALDEZ, 1994, "China and the Manila galleons", *Japanese industrialization and the asian economy*, Latham A.J.H. & Kawakatsu Heita édés., 258 p., p. 71-90.

imposée par la marine japonaise alors que l'armée voulait mener bataille sur terre et vers le nord – ne manquera d'ailleurs pas de resurgir un jour.

Certes, dans le domaine civil, si l'on excepte les pavillons de complaisance comme le Liberia ou Panama, le Japon possède la première marine commerciale du monde, 40 millions de tonneaux au faite de sa puissance au cours des années soixante-dix avant le déclin actuel dû à la compétition internationale. Ce constat, légitime au regard des conditions insulaires, doit cependant être nuancé. Le Japon produit à cette époque 50 % du tonnage mondial de la construction navale, loin devant tout autre pays, mais la moitié est destinée à l'exportation et, de surcroît, tout pays spécialisé en construction navale ne devient pas un empire marin comme le suggèrent les exemples de la Pologne ou de l'ex-Yougoslavie. Même à cette époque, seuls 40 % des importations japonaises et 20 % des exportations environ flottent sous pavillon japonais. L'importance du cabotage qui représente deux-tiers environ de tout le trafic maritime ne peut masquer le relatif effacement sur le plan mondial et, au contraire, doit mettre en évidence le caractère insulaire, et non marin au sens strict, du commerce japonais.

La puissance économique japonaise contemporaine ne relève pas du miracle, comme le croient les nouveaux croyants de la religion économique, mais dépend largement de ce substrat insulaire et surinsulaire. Ce n'est qu'en période de crise, par exemple dans les années 1920 où la transition démographique n'est pas achevée et où le monde rural est paralysé par la grande propriété foncière absentéiste, que la sensation d'étranglement se fait sentir. C'est à ce moment que fleurissent les discours géopoliticiens sur le "manque d'espace vital", la "surpopulation" et "le légitime expansionnisme". Mais, tandis que les politiques d'émigration ne marchent guère, les îles encore plus éloignées des "Mers du Sud" (*Nan'yô*), y compris Hawaii, exercent une meilleure attraction psychologique, géopolitique, fantasmatique presque.

Les scientifiques japonais ont pourtant largement négligé d'étudier le rôle de cet espace surinsulaire. Cet "oubli" est paradoxal dans le même temps où hérauts nationalistes de l'avant-guerre ou nihonjinronistes contemporains se plaisent à louer le caractère unique, insulaire et maritime, d'un Japon situé à la fois en bordure et au cœur du Monde. Mais il est parfaitement explicable dans la mesure où le caractère ambivalent de la surinsularité épouse parfaitement le registre socio-spatial de la norme dominante japonaise du "dedans" (*uchi*) et du "dehors" (*soto*) : l'espace surinsulaire est un peu en dehors, il est en quelque sorte "minoritaire", et la société japonaise peut y attacher toutes les valeurs négatives que la langue française adjoint par exemple aux mots de "périphérie" ou de "marge". En parler un peu, revendiquer son appartenance aussi, en louer toutes les implications, jamais ! La "minorité" socio-spatiale de la surinsularité, avec ses minorités réelles (exilés *ryûjin*, parias *burakumin*, républicains, communalistes, etc.), devient donc plus ou moins exclue, même si le "Centre des Îles éloignées" (*Ritô Center*), chargé de l'application de la loi de 1953 sur les *ritô*, fait de nombreux efforts pour renverser la tendance.

Cette négligence paradoxale est très répandue, et il s'agit bien d'une négligence car elle n'est pas imputable à une absence de connaissances. L'historien japonais Amino Yoshihiko souligne ainsi que même si les historiens japonais "possèdent bien quelque connaissance de l'existence d'une monarchie dans les îles Ryûkyû ou d'une société ainoue dans le nord, leur effort pour remettre à leur place légitime dans l'histoire de l'archipel celle de ces peuples est resté à peu près sans effet jusqu'à nos jours"¹². On note cependant de nouvelles tentatives pour apporter un autre regard, via l'étude des civilisations d'Okinawa et des Aïnu, "si bien que les représentations traditionnelles de l'histoire de l'archipel japonais, qui concevaient cette histoire comme insulaire donc "fermée", isolée du reste du monde, ont été complètement bouleversées."

Amino ajoute à juste raison que les recherches régionales portant sur chacune des grandes îles et leurs espaces internes relèvent d'une problématique semblable. C'est en tout cas une orientation absolument fondamentale de la recherche sur le Japon et, partant, pour l'évolution possible des mentalités-identités japonaises.

12. Amino, Yoshihiko, 1992, "Quelques questions que pose la société médiévale japonaise et comment la recherche historique japonaise y répond", Paris, *Bulletin de la Société Française des Etudes Japonaises*, n° 3, p. 6-19.

Sous la direction de
Joël BONNEMAISON, Luc CAMBREZY
Laurence QUINTY-BOURGEOIS

LA NATION ET LE TERRITOIRE

Le territoire, lien ou frontière ?

TOME 2



GÉOGRAPHIE



CULTURES

L'Harmattan

SOMMAIRE

Sommaire	5
Liste des auteurs	7
Introduction : Luc Cambrézy.....	9
Première partie : Conflits et rivalités territoriales	17
1- Jean-François PEROUSE, Le Kurdistan : quel territoire pour quelle population ?	19
2- Elisabeth DORIER-APPRILL, Brazzaville : des quartiers pour territoire ?	37
3- Marc LAVERGNE, Sud-Soudan : guerre tribale, Jihad islamique ou genèse de la nation ?.....	51
4- Blandine DESTREMAU, Fragmentation territoriale et problème d'intégration : le cas palestinien	61
Deuxième partie : Les constructions culturelles du territoire national	73
5- Brigitte DUMORTIER, Le Gaeltacht : un espace culturel protégé (Irlande).....	75
6- Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, L'Afrique du Sud, ou la patrie utopique	83
7- Philippe PELLETIER, Le territoire surinsulaire japonais : approche géopolitique	103
8- Anne-Marie FRÉROT, Territoires nomades en devenir. Questions à propos de l'urbanisation d'un espace nomade (Mauritanie)	113
9- Stéphane de TAPIA, Ulus et Yurt, Millet et Vatan, territoires nomades et migrations de mots. Éléments pour une discussion de la conception turque du territoire	125
10- Anne GAUGUE, "La maison des ancêtres". L'exposition des territoires dans les musées privés d'Afrique tropicale	139
11- Esther KATZ et Jean-Claude NGUINGUIRI, Clans, ethnies et Etat : partage et conflit dans l'appropriation de l'espace au Kouilou (Congo)..	149
Troisième partie : Pouvoir et territoire	163
12- Emmanuel SAADIA, Systèmes électoraux et territorialité en Israël	165
13- Jean RADVANYI, Les nouveaux territoires des Russes	177
14- Alain GASCON, Partager une terre sainte. Erythrée unitaire, Ethiopie fédérale	185
15- Jean-Luc MAURER, Singularités et paradoxes territoriaux en Indonésie. De l'ambivalence des frontières dans un cadre de diversité insulaire	211

16- Gilbert DAVID, Du village à la construction de l'Etat : l'agrandissement de la territorialité dans le Pacifique.....	235
17- Christophe GRENIER, Le Parc National des Galápagos : un territoire disputé	253